

LES 24 HEURES DE TENNIS DE TABLE D'AIX EN PROVENCE Tournoi National Promotionnel

Du samedi 29 au dimanche 30 Avril 2023
Au gymnase Louison Bobet à Aix en Provence

REGLEMENT

1 - Principes généraux du tournoi :

- Il s'agit d'un tournoi regroupant 40 équipes de 2 ou 3 joueurs d'un même club ou de clubs différents
- Le montant de la participation à ce tournoi est fixé à 120 € par équipe
- Les différentes équipes sont opposées durant 24 heures du samedi 29 avril 2023 à 15 heures au dimanche 30 avril 2023 à 15h15.
- La compétition se déroulera au gymnase Louison Bobet - 2 Impasse des Frères Pratesi – 13090 Aix en Provence
- Ne sont autorisés à participer à ce tournoi que les licenciés traditionnels FFTT nés au plus tard le 31 décembre 2007
- Le tournoi sera organisé sur 20 tables.
- Une tenue sportive et réglementaire est exigée.
- Les balles seront fournies par les joueurs.

2 - Inscriptions :

Les inscriptions se feront en ligne depuis le site du club <http://aixlesmillestt.com>

- Le paiement pourra être fait par Carte Bleue lors de l'inscription en ligne
- Ne seront pris en compte que les dossiers d'inscription complets, soit pour chaque inscription :
 - la fiche d'inscription dûment remplie
 - le règlement de 120 €
- Une confirmation sera adressée aux équipes dont l'inscription est validée.
- La clôture des inscriptions se fait lorsque la limite des 40 équipes est atteinte.

3 - Déroulement de la compétition :

- Le pointage des équipes s'effectuera le samedi à partir de 14 heures jusqu'à 14 heures 30.
- Le tirage au sort public aura lieu le samedi 29 avril à partir de 14h à la table du juge arbitre au gymnase Louison Bobet - 2 Impasse des Frères Pratesi – 13090 Aix en Provence.
- Les équipes tireront au sort un numéro à leur arrivée. En fonction de ce numéro, chaque équipe recevra son carnet de bord indiquant le programme de ses rencontres.
- La compétition débutera à 15 heures précise.
- Les parties se disputeront au meilleur des 5 manches (manches en 11 points) avec système de handicap.
- Le tournoi se déroule sur 12 tours.
- Tous les tours se déroulent sur 2 heures :
Les parties non débutées ne sont pas comptées.
Le joueur menant au score (c'est à dire aux manches et à défaut aux points) à l'appel du JA est désigné vainqueur de la manche en cours.
Chaque tour se compose de 4 simples et 1 double, soit au total, 5 parties.

Les parties doivent être jouées dans l'ordre indiqué par la feuille de match (deux simples, le double, deux simples)

- Dans une équipe de trois, un joueur est autorisé à ne pas jouer un tour mais il devra obligatoirement jouer le tour suivant, au moins pour le double. Si un joueur ne joue pas au maximum deux tours d'affilées, ses matchs suivants, en simple ou en double, seront considérés comme perdus.
- Points acquis par tour lors des 9 premiers tours : Chaque équipe acquiert les points suivants à chaque tour
 - 5 parties gagnées = 14 points
 - 4 parties gagnées = 11 points
 - 3 parties gagnées = 9 points
 - 2 parties gagnées = 6 points
 - 1 partie gagnée = 4 points
 - 0 partie gagnée = 1 point
 - Forfait : -30 points
- Lors des 9 premiers tours, tous les 3 tours, chaque équipe fait partie d'une poule de 4 équipes. Pendant ces 3 tours, elle effectue donc 15 parties (12 simples et 3 doubles) sur 3 rencontres.
Le vainqueur de la poule est l'équipe ayant le plus de points à l'issue des 3 rencontres, ce qui correspond à l'équipe ayant remporté le plus grand nombre de parties sur les 15 de la poule. En cas d'égalité entre 2 équipes à l'issue des 9 premiers tours, un tirage au sort aura lieu. Le vainqueur de la poule gagne un bonus de 15 points.
- Pour les tours 10, 11 et 12, des tableaux type KO à 8 équipes sont organisés. Le tableau A regroupe les 8 équipes classées de 1 à 8 durant les 9 premiers tours, le tableau B les 8 équipes classées de 9 à 16, et ainsi de suite jusqu'au tableau E.
- Une interruption d'un quart d'heure est prévue entre les tours 9 et 10. Les tours 10, 11 et 12 démarreront respectivement à 9h15, 11h15 et 13h15 le dimanche.
- A la remise au juge arbitre des résultats de chaque tour, aucune modification à la composition de l'une ou l'autre équipe ne pourra plus être apportée.

4 - Tableau des handicaps :

Ecart de points entre les deux joueurs	Handicap à chaque set pour le mieux classé
Entre 0 et 99	0
Entre 100 et 199	1
Entre 200 et 299	2
Entre 300 et 399	3
Entre 400 et 499	4
500 et plus	5

- Dans le double, le nombre de points retenu pour chaque double est la moyenne des points des deux joueurs.

5 - Arbitrage :

- Les juge arbitres du tournoi seront Eric BARTZ (JA3) et Sébastien PASTOR (JA3)
- Chaque table disposera d'un marqueur. Les joueurs seront tenus d'assurer l'arbitrage.
- Tout comportement anti-sportif sera sanctionné d'un avertissement.
- Les avertissements seront comptabilisés et cumulés tout au long de la compétition
- Ordre des sanctions : 1 avertissement, 1 point de pénalité, la manche en cours de pénalité, la partie en cours de pénalité, exclusion de la compétition.
- En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.
- Toute équipe s'engage lors de son inscription à terminer le tournoi. Dans le cas d'un abandon d'une équipe avant la fin du tournoi, les joueurs qui composent l'équipe seront

placés sur la liste d'attente l'année suivante excepté sur présentation d'un certificat médical sous 72h auprès de la directrice du tournoi.

- Tout forfait impliquera la relégation de l'équipe en dernière position du classement général (en bas du dernier tableau).
- Tout forfait impliquera le renoncement à toute récompense.
- Les récompenses ne seront distribuées qu'à partir du dimanche 15h30.

6 - Dotations :

- Les dotations sont les suivantes :
 - Equipe classée première : 1500 €
 - Equipe classée seconde : 1000 €
 - Equipe classée troisième : 800 €
 - Equipe classée quatrième : 600 €
 - Equipe classée cinquième : 500 €
 - Equipes classées de la sixième à la dixième place : entre 400 € et 140 €
 - Equipes classées de la dixième à la vingtième place : entre 130 € et 50 €
 - Un lot sera attribué à tous les joueurs

TABLEAU INDIVIDUEL

- Joueur ayant le plus de victoires individuelles : 300 €
- Joueur classé second aux victoires individuelles : 200 €
- Joueur classé troisième aux victoires individuelles : 100 €

En cas d'égalité au nombre de parties gagnées en individuel, c'est le quotient des points gagnés / points perdus qui permet le départage.

7 - Divers :

- Un repas chaud le samedi soir et un petit-déjeuner le dimanche matin seront offerts à chaque participant.
- Le club décline toutes responsabilités en cas de vols ou pertes
- Le collage est strictement interdit en dehors de la zone de collage.
- L'organisation se réserve le droit d'annuler le tournoi.
- L'organisation se réserve le droit de modifier la dotation en cas d'inscriptions insuffisantes (moins de 40 équipes)
- L'inscription au tournoi implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.